

Séminaire « Enquêtes marxistes sur le capitalisme contemporain »

4^e séance – Mobilisations, syndicalisme et alternatives

1. Rosa Luxembourg, *Greve de masse, partis, syndicats*, 1906

Dans cette perspective le problème de l'organisation dans ses rapports avec le problème de la grève de masse en Allemagne prend un tout autre aspect. La position adoptée par de nombreux dirigeants syndicaux sur ce problème se borne la plupart du temps à l'affirmation suivante : « Nous ne sommes pas encore assez puissants pour risquer une épreuve de force aussi téméraire que la grève de masse ». Or ce point de vue est indéfendable : c'est en effet un problème insoluble que de vouloir apprécier à froid, par un calcul arithmétique, à quel moment le prolétariat serait « assez puissant » pour entreprendre la lutte quelle qu'elle soit. Il y a trente ans les syndicats allemands comptaient 50 000 membres : chiffre qui, manifestement, d'après les critères établis plus haut, ne permettait même pas de songer à une grève de masse. Quinze ans plus tard les syndicats étaient huit fois plus puissants, comptant 237 000 membres. Si cependant on avait à cette époque, demandé aux dirigeants actuels si l'organisation du prolétariat avait la maturité nécessaire pour entreprendre une grève de masse, ils auraient sûrement répondu qu'elle en était loin, que l'organisation syndicale devrait d'abord regrouper des millions d'adhérents. Aujourd'hui on compte plus d'un million d'ouvriers syndiqués, mais l'opinion des dirigeants est toujours la même - cela peut durer ainsi indéfiniment. Cette attitude se fonde sur le postulat implicite que la classe ouvrière allemande tout entière jusqu'au dernier homme, à la dernière femme, doit entrer dans l'organisation avant que l'on soit « assez puissant » pour risquer une action de masses ; il est alors probable que, selon la vieille formule, celle-ci se révélerait superflue. Mais cette théorie est parfaitement utopique pour la simple raison qu'elle souffre d'une contradiction interne, qu'elle se meut dans un cercle vicieux. Avant d'entreprendre une action directe de masse quelconque, les ouvriers doivent être organisés dans leur totalité. Mais les conditions, les circonstances de l'évolution capitaliste et de l'Etat bourgeois font que dans une situation « normale » sans de violentes luttes de classes certaines catégories - et en fait il s'agit précisément du gros de la troupe, les catégories les plus importantes, les plus misérables, les plus écrasées par l'Etat et par le capital ne peuvent absolument pas être organisées. Ainsi nous constatons que, même en Angleterre, un siècle entier de travail syndical infatigable sans tous ces « troubles » - excepté au début la période du chartisme - sans toutes les déviations et les tentations du « romantisme révolutionnaire » n'a réussi qu'à organiser une minorité parmi les catégories privilégiées du prolétariat.

Mais par ailleurs les syndicats, pas plus que les autres organisations de combat du prolétariat, ne peuvent à la longue se maintenir que par la lutte, et une lutte qui n'est pas seulement une petite guerre de grenouilles et de rats dans les eaux stagnantes du parlementarisme bourgeois, mais une période révolutionnaire de luttes violentes de masses. La conception rigide et mécanique de la bureaucratie n'admet la lutte que comme résultat de l'organisation parvenue à un certain degré de sa force. L'évolution dialectique vivante, au contraire, fait naître l'organisation comme un produit de la lutte. Nous avons déjà vu un magnifique exemple de ce phénomène en Russie où un prolétariat quasi inorganisé a commencé à créer en un an et demi de luttes révolutionnaires tumultueuses un vaste réseau d'organisations. Un autre exemple de cet ordre nous est fourni par la propre histoire des syndicats allemands. En 1878 les syndicats comptaient 50 000 membres. Selon la théorie des dirigeants syndicaux actuels, nous l'avons vu, cette organisation n'était pas « assez puissante », et de loin, pour s'engager dans une lutte politique violente. Mais les syndicats allemands, quelque faibles qu'ils fussent à l'époque, se sont pourtant engagés dans la lutte - il s'agit de la lutte contre la loi d'exception [1] - et se sont révélés non seulement « assez puissants » pour en sortir vainqueurs, mais encore ils ont multiplié leur puissance par cinq. Après la suppression de la loi en 1891 ils comptaient 227 659 adhérents. A vrai dire, la méthode grâce à laquelle les syndicats ont remporté la victoire dans la lutte contre la loi d'exception, ne correspond en rien à l'idéal d'un travail paisible et patient de fourmi ; ils commencèrent par tous sombrer dans la bataille pour remonter et renaître ensuite avec la prochaine vague. Or, c'est là précisément la méthode spécifique de croissance des organisations prolétariennes celles-ci font l'épreuve de leurs forces dans la bataille et en sortent renouvelées. En examinant de plus près les conditions allemandes et la situation des diverses catégories d'ouvriers, on voit clairement que la prochaine période de luttes politiques de masses violentes entraînerait pour les syndicats non pas la menace du désastre que l'on craint, mais au contraire la perspective nouvelle et insoupçonnée d'une

extension par bonds rapides de sa sphère d'influence. Mais ce problème a encore un autre aspect. Le plan qui consisterait à entreprendre une grève de masse à titre d'action politique de classe importante avec l'aide des seuls ouvriers organisés est absolument illusoire. Pour que la grève, ou plutôt les grèves de masse, pour que la lutte soit couronnée de succès, elles doivent devenir un véritable mouvement populaire, c'est-à-dire entraîner dans la bataille les couches les plus larges du prolétariat. Même sur le plan parlementaire, la puissance de la lutte des classes prolétariennes ne s'appuie pas sur un petit noyau organisé, mais sur la vaste périphérie du prolétariat animé de sympathies révolutionnaires. Si la social-démocratie voulait mener la bataille électorale avec le seul appui des quelques centaines de milliers d'organisés, elle se condamnerait elle-même au néant. Bien que la social-démocratie souhaite faire entrer dans ses organisations presque tout le contingent de ses électeurs, l'expérience de trente années montre que l'électorat socialiste n'augmente pas en fonction de la croissance du Parti, mais à l'inverse que les couches ouvrières nouvellement conquises au cours de la bataille électorale constituent le terrain qui sera ensuite fécondé par l'organisation. Ici encore, Ce n'est pas l'organisation seule qui fournit les troupes combattantes, mais la bataille qui fournit dans une bien plus large mesure les recrues pour l'organisation. Ceci est évidemment beaucoup plus valable encore pour l'action politique de masse directe que pour la lutte parlementaire. Bien que la social-démocratie, noyau organisé de la classe ouvrière, soit à l'avant-garde de toute la masse des travailleurs, et bien que le mouvement ouvrier tire sa force, son unité, sa conscience politique de cette même organisation, cependant le mouvement prolétarien ne doit jamais être conçu comme le mouvement d'une minorité organisée. Toute véritable grande lutte de classe doit se fonder sur l'appui et sur la collaboration des couches les plus larges; une stratégie de la lutte de classe qui ne tiendrait pas compte de cette collaboration, mais qui n'envisagerait que les défilés bien ordonnés de la petite partie du prolétariat enrégimentée dans ses rangs, serait condamnée à un échec lamentable. En Allemagne les grèves et les actions politiques de masse ne peuvent absolument pas être menées par les seuls militants organisés ni « commandées » par un état-major émanant d'un organisme central du Parti. Comme en Russie, ce dont on a besoin dans un tel cas, c'est moins de « discipline », d' « éducation politique », d'une évaluation aussi précise que possible des frais et des subsides que d'une action de classe résolue et véritablement révolutionnaire, capable de toucher et d'entraîner les couches les plus étendues des masses prolétaires inorganisées, mais révolutionnaires par leur sympathie et leur condition. La surestimation ou la fausse appréciation du rôle de l'organisation dans la lutte de classe du prolétariat est liée généralement à une sous-estimation de la masse des prolétaires inorganisés et de leur maturité politique. C'est seulement dans une période révolutionnaire, dans le bouillonnement des grandes luttes orageuses de classe que se manifeste le rôle éducatif de l'évolution rapide du capitalisme et de l'influence socialiste sur les larges couches populaires ; en temps normal les statistiques des organisations ou même les statistiques électorales ne donnent qu'une très faible idée de cette influence.

2. Ernest Mandel, Bureaucratisation et dialectique des conquêtes partielles, *De la bureaucratie*, 1978.

I - Genèse du phénomène bureaucratique

Le problème de la bureaucratie dans le mouvement ouvrier se pose, sous l'aspect le plus immédiat, comme le problème de l'appareil des organisations ouvrières : problème des permanents, problème des intellectuels petit-bourgeois qui apparaissent à des fonctions de direction moyenne ou supérieure, au sein des organisations ouvrières. Aussi longtemps que les organisations ouvrières sont réduites à des groupes très petits, à des sectes politiques ou à des groupements d'autodéfense d'une ampleur numérique très limitée, il n'y a pas d'appareil, il n'y a pas de permanents et le problème ne peut pas se poser. Tout au plus peut-on soulever à ce niveau la question des rapports avec les intellectuels petit-bourgeois qui viennent apporter leur aide au développement de ce mouvement ouvrier embryonnaire, voire de l'autoritarisme de "petits chefs" ouvriers reflétant la hiérarchie sociale et ses valeurs dans les rangs de la classe ouvrière. Aussi inquiétant que soit ce phénomène, il n'y a pas encore là d'assise matérielle qui conditionne sa survie, ni même sa stabilité.

Mais l'essor même du mouvement ouvrier, l'apparition d'organisations de masse politiques ou syndicales est inconcevable sans l'apparition d'un appareil de permanents, de fonctionnaires – et qui dit appareil de fonctionnaires dit déjà phénomène de bureaucratiation en puissance : dès le départ, on voit apparaître l'une des racines les plus profondes du phénomène bureaucratique. La division du travail dans la société capitaliste réserve aux prolétaires le travail manuel de production courante, et à d'autres classes sociales l'assimilation et la production de la culture. Un travail fatiguant, épuisant aussi bien du point de vue physique qu'intellectuel, ne permet pas à l'ensemble des prolétaires d'acquérir et d'assimiler la science objective à ses niveaux les plus développés, ni de mener une activité politique et sociale permanente : la situation prolétarienne dans le régime capitaliste est une situation de sous-développement culturel et scientifique.

La suppression totale des appareils dans le mouvement ouvrier condamnerait celui-ci à un primitivisme tout à fait médiocre et ferait apparaître sa victoire comme une régression sur le plan culturel et social par rapport aux réalisations du monde capitaliste. Au contraire, le socialisme, l'émancipation du prolétariat ne peut être concevable que par l'assimilation entière de tout ce que la science pré-socialiste a laissé de valable sur le plan des sciences naturelles et sociales. Le développement du mouvement ouvrier rend absolument indispensable la création d'un appareil et l'apparition de fonctionnaires qui, par une certaine spécialisation, essayent de combler les lacunes créées par la condition prolétarienne au sein de la classe ouvrière. Bien sûr, de la façon la plus grossière, on pourrait dire que c'est avec cette spécialisation nouvelle que naît la bureaucratie : dès que quelques personnes font professionnellement et en permanence de la politique ou du syndicalisme ouvrier, il y a sous forme latente une possibilité de développement du bureaucratisme et de la bureaucratie.

Cette spécialisation provoque sur un plan plus profond des phénomènes de fétichisation et de réification : dans une société fondée sur la division du travail, sur une différenciation excessive des tâches, où les travailleurs font les mêmes gestes toute leur vie, on trouve dans leur comportement le reflet idéologique de cette situation : ils ont tendance à considérer leur activité comme un but en soi. De même, les structures des organisations, conçues au départ comme des moyens, commencent à être conçues comme des but en soi, en particulier par ceux qui s'identifient le plus directement et le plus nettement à ces organisations, c'est-à-dire par ceux qui y vivent en permanence : les individus qui composent l'appareil, les permanents, les bureaucrates en herbe. Cela nous amène à la compréhension de ce qui est à la base idéologique et psychologique de la formation de la bureaucratie ouvrière : le phénomène de la dialectique des conquêtes partielles.

II - La dialectique des conquêtes partielles

Étant matérialistes, nous ne pouvons pas séparer ce problème de celui des intérêts matériels immédiats – derrière le problème de la bureaucratie, il y a celui des privilèges matériels et celui de la défense de ces privilèges. Mais il est trop simpliste, si on veut comprendre le problème dans ses origines et son devenir, de le réduire à ce seul aspect de la défense de privilèges matériels. Le meilleur contre-exemple est le développement de la bureaucratie dans les partis communistes non au pouvoir (France ou Italie) ou semi-coloniaux (Brésil), quoique à une certaine époque (la pire époque du stalinisme), ces phénomènes soient apparus même là à grande

échelle. Aujourd'hui dans les partis communistes de masse, les salaires des permanents ne sont pas supérieurs à ceux des ouvriers spécialisés et ne constituent pas des privilèges matériels à défendre. Par contre, joue à plein le phénomène de la dialectique des conquêtes partielles : identification du but et des moyens, de l'individu bureaucratique et de l'organisation, du but historique à atteindre et de l'organisation, cette identification devenant une cause profonde d'attitude conservatrice susceptible de s'opposer très violemment aux intérêts du mouvement ouvrier.

Qu'est-ce que la dialectique des conquêtes partielles ? Cette dialectique se manifeste dans les comportements de ceux qui subordonnent la poursuite et la victoire des luttes ouvrières pour parvenir à la conquête du pouvoir dans les pays capitalistes à la seule défense des organisations ouvrières existantes ; de ceux qui subordonnent sur le plan international l'expansion de la révolution mondiale et le développement de la révolution coloniale à la défense statique de l'Union Soviétique et des États ouvriers. Ils se comportent comme si les éléments de démocratie ouvrière au sein du monde capitaliste et l'existence d'États ouvriers étaient des buts en soi, étaient déjà l'achèvement du socialisme. Ils se comportent comme si toute nouvelle conquête du mouvement ouvrier devait être subordonnée de manière absolue et impérative à la défense de ce qui existe. Cela crée une mentalité fondamentalement conservatrice.

La phrase célèbre du Manifeste Communiste : « Les prolétaires n'ont rien d'autre à perdre que leurs chaînes » est une phrase très profonde que l'on doit considérer comme une des bases du marxisme : elle donne au prolétariat la fonction d'émancipation communiste de la société, car les prolétaires ne possèdent rien à défendre. Dès que cela n'est plus vrai à 100%, dès qu'une partie du prolétariat (soit la bureaucratie ouvrière, soit l'aristocratie ouvrière constituée dans le prolétariat des pays impérialistes développés) possède une organisation ou un niveau de vie supérieur à l'état de néant initial, il y a risque de développement d'une mentalité nouvelle. Il n'est plus vrai que le prolétariat n'ait plus rien à défendre : dans chaque action nouvelle, il faut peser le pour et le contre : est-ce que l'action envisagée ne risque pas, au lieu d'apporter quelque chose de positif, de faire perdre ce que l'on possède déjà ? Cela constitue la racine la plus profonde du conservatisme bureaucratique dans le mouvement social-démocrate, dès avant la première guerre mondiale, et dans la bureaucratisation des États ouvriers, même avant la forme extrême de dégénérescence de l'ère stalinienne.

Cette dialectique des conquêtes partielles doit être comprise comme une véritable dialectique : ce n'est pas une fausse contradiction résoluble par une formule, c'est une véritable contradiction dialectique portant sur ces problèmes réels. Si le conservatisme bureaucratique est évidemment une attitude nuisible aux intérêts du prolétariat et du socialisme par son refus de la lutte révolutionnaire dans les pays capitalistes et par son refus de l'extension internationale de la révolution, sous prétexte que cela met en danger les conquêtes existantes, le point de départ de cette attitude, la nécessité de défendre l'acquis, est un problème réel : « celui qui ne sait pas défendre les conquêtes existantes n'en fera jamais de nouvelles » (Trotsky) . Mais il est faux de considérer a priori – et c'est là qu'il y a conservatisme – que tout saut en avant important de la révolution soit à l'échelle d'un pays, soit à l'échelle mondiale, menace automatiquement les conquêtes antérieures. Cette attitude caractérise le conservatisme profond et permanent des bureaucraties tant réformistes que staliniennes.

Cette dialectique des conquêtes partielles, liée au phénomène de fétichisation dans une société fondée sur la division du travail à un niveau excessif, constitue donc une des racines les plus profondes de la tendance à la bureaucratisation. Cette tendance est inhérente au développement du mouvement ouvrier de masse dans cette phase historique de décomposition du capitalisme et de transition vers la société socialiste. En conclusion, le problème réel n'est donc pas l'abolition de la bureaucratie par des décrets ou des formules magiques, mais celui de son dépérissement progressif par la création des meilleures conditions objectives et subjectives qui permettent la lente disparition des germes de cette bureaucratisation, qui sont présents dans la société et dans le mouvement ouvrier pendant toute cette phase historique.

3. Omar Slaouti (entretien), « Il est temps de marcher avec notre propre boussole politique », *Contretemps*, 16 mars 2017

Dirais-tu que ces dernières années s'est constitué un nouveau mouvement antiraciste, notamment autour de la question des violences policières, et plus largement de la lutte contre l'intensification de la violence d'État dans les quartiers populaires, mais aussi contre l'islamophobie ? Si oui, quelles sont les grandes coordonnées de cet espace, en particulier les points d'accord fondamentaux sur lesquels il se bâtit ?

Il ne s'agit pas tant d'un nouveau mouvement antiraciste qu'une césure encore plus aiguë entre ce que l'on nomme l'antiracisme politique et l'antiracisme moral. [...] Certaines organisations antiracistes s'arc-boutent sur une approche du racisme comme consistant dans des dérives, des bavures, des excès de zèle de certains agents appartenant à des institutions en elles-mêmes irréprochables car, nous disent-ils, « républicaines ». Ces organisations prennent appui sur le fait qu'aucun texte de loi n'est discriminatoire à l'égard d'un groupe de personnes en raison de sa culture, de son ethnie, de sa religion réelle ou supposée.

A mon sens, elles se trompent. D'abord parce qu'elles font l'impasse sur un certain nombre de textes dont l'interprétation dans le contexte qui est le nôtre vise au contraire des catégories de la population bien ciblées : celui de la loi de 2004 contre les signes religieux est dans le cas d'espèce un texte qui sous couvert de neutralité vise les musulmanes. Il en est de même du décret Châtel [qui interdit aux mamans voilées d'accompagner les sorties scolaires, NDLR]. Ou plus récemment, d'une disposition de la loi Travail du gouvernement Valls qui avait renversé le principe initial réaffirmant la liberté religieuse dans l'entreprise et qui y a substitué une rédaction prévoyant la possibilité de la limiter par des dispositions du règlement intérieur. C'est aussi dans ce contexte qu'il faut interpréter les décisions récentes de la Cour de Justice de l'UE. On soulignera toutes les conséquences générées de ces dispositifs institutionnels racistes. À l'échelle plus locale, nombreux sont les arrêtés municipaux interdisant les repas de substitution.

Mais, indépendamment même de la traduction dans des textes de loi, le racisme structurel, tout comme le sexisme structurel, peut se passer de tout formalisme législatif. Il suffit que les pratiques discriminatoires perdurent voire s'amplifient sans que la justice et donc les politiques n'y mettent fin. Aucun texte de loi ne préconise les différences de salaire discriminatoires entre les hommes et les femmes au détriment de ces dernières ; pour autant, elles perdurent car le système s'en arrange bien, et elles sont même « naturalisées » en retour. En ce sens, l'État est structurellement sexiste.

Il en est de même pour le racisme. Alors que l'État Français est condamné pour contrôle au faciès, le gouvernement fait appel de cette décision et en novembre 2016, la Cour de Cassation condamne de nouveau l'État Français. Là encore, aucun texte de loi ne dit expressément de contrôler surtout les noirs et les arabes, mais cette pratique existe et répond à une logique sociale de domination. [...] Un antiracisme politique [...] s'oppose à un antiracisme moral, non pas par le fait qu'il n'y ait pas de morale dans l'antiracisme politique, mais par le fait qu'il n'y ait pas de politique dans l'antiracisme moral. [...]

Quelles conséquences pratiques de ces deux approches de l'antiracisme ?

Par exemple, la dépolitisation de l'antiracisme se traduit face aux violences policières par la nécessité d'améliorer les relations sociales police-jeunes des quartiers. Comme si une police de proximité avec un ballon au pied pouvait mettre fin à ces violences. [...] Le problème n'est évidemment pas la relation sociale, mais le rapport social entre ces deux groupes d'individus. Il y a un rapport de domination socialement construit. C'est à ce rapport qu'il faut mettre fin. Et cela passe par des pratiques sociales telles que l'autonomie des luttes. Une autonomie à partir de laquelle s'opèrent les alliances. C'est toute l'histoire du féminisme ou des luttes de l'immigration. Et aujourd'hui c'est ce qui est en germe dans la Marche de la Justice et de la Dignité du 19 mars.

Ce nouvel espace antiraciste dont on vient de parler, peut-il et doit-il se structurer encore davantage selon toi, sous la forme par exemple d'une organisation ou d'une coalition permanentes ?

Une bonne nouvelle est que cet « espace » de l'antiracisme, même s'il est traversé de tensions entre les différentes stratégies en œuvre, reste en capacité de faire ensemble pour dessiner de manière conjoncturelle des horizons communs. Je ne pense pas souhaitable qu'il y ait une coalition ou organisation permanente. Pour autant, ce champ de l'antiracisme politique doit encore gagner en légitimité, notamment imposer aux autres forces politiques ses propres constructions autonomes, ses propres stratégies : de son calendrier d'actions jusqu'à ses alliances. L'autonomie posée comme une condition d'alliance reste encore problématique dans les espaces politiques de la gauche radicale ; il suffit de voir les positionnements récents à l'égard du camp d'été décolonial par exemple.

La perspective immédiate, en termes de mobilisation, c'est la marche du 19 mars pour la Justice et la Dignité. Peux-tu en rappeler la genèse et les enjeux ?

La marche du 19 mars est initiée par les familles de victimes de violences policières. L'appel lancé dénonce à la fois l'État policier et les racismes d'État. Il dénonce toutes les lois liberticides comme l'état d'urgence et la loi criminelle votée à la dernière session parlementaire par ce gouvernement socialiste qui donne un permis de tuer plus conséquent encore à la police. Il porte une solidarité politique pour l'accueil et la liberté de circulation des migrants, tout en s'opposant aux guerres impérialistes. Et enfin, il revendique l'égalité sociale, la répartition des richesses et la solidarité avec l'ensemble des salariés militants ou pas, criminalisés lors des manifestations contre la Loi Travail.

Cet appel, rejoint par d'autres appels à manifester le 19 mars, porte les promesses d'une convergence des différents secteurs en lutte, des syndicalistes aux habitants des quartiers populaires, des zadistes aux migrants, des anti-impérialistes aux antiracistes politiques. De ce point de vue, cette marche en appelle d'autres, elle est un moment où différents secteurs de mobilisation se frottent, s'essayent, prennent la parole et la confiance ensemble. Et cela en pleine période électorale où les peurs sont orchestrées de toutes parts afin de tétaniser tous les mouvements sociaux et faire d'un bulletin dans une urne un moment de catharsis généralisée. [...]

Quels rapports cet espace de l'antiracisme entretient-il, et quel rapport devrait-il entretenir selon toi, avec la gauche radicale ? Est-ce que le mouvement antiraciste autonome peut et doit jouer un rôle, dans les mois et années qui viennent, dans la recomposition et la reconstruction d'une gauche « aussi fidèle aux dépossédés que la droite l'est aux possédants » (pour reprendre une belle formule de Daniel Bensaid) ?

Je crois qu'il ne peut y avoir de gauche radicale sans qu'elle inclue l'antiracisme politique dans ses analyses et pratiques ; il ne peut y avoir d'antiracisme politique qui se refuse dans ses analyses et ses pratiques à s'opposer au système inégalitaire qu'est le capitalisme. Ces orientations de part et d'autre ouvrent des perspectives de convergence politique sans pour autant réduire l'antiracisme à l'anticapitalisme. Le mouvement Black Lives Matter qui se cristallise dans un premier temps à travers la lutte contre les violences policières conteste aujourd'hui le système capitaliste et s'impose sur la scène politique.

Quant à ce qui est de la recomposition/reconstruction de la gauche, je ne pense pas que ce soit là la préoccupation première de l'antiracisme politique, mais actons qu'il ne peut y avoir de décantation au sein de la gauche et de restructuration de la gauche fidèle aux dépossédés si ces derniers ne sont pas à égalité de droits. En ce sens, les décompositions-recompositions ne doivent pas se faire simplement sur le rapport au capital mais aussi en fonction des autres rapports de domination, notamment de celle qui relève des constructions sociales des races.

4. **Pauline Delage et Fanny Gallot, *Féminismes dans le monde : 23 récits d'une révolution planétaire*, Textuel, 2020**

Depuis les années 2010, les mouvements pour les droits des femmes et pour l'égalité se multiplient dans différentes parties du monde. Partout, des femmes luttent contre les violences sexistes, comme en Inde, où des mouvements de protestation ont surgi à la suite d'un viol collectif en 2013 et en Amérique latine, avec le mouvement NiUnaMenos depuis 2015. En 2017, lorsque l'actrice Alyssa Milano reprend sur Twitter l'expression MeToo, qui avait été initialement utilisée dix ans plus tôt par la travailleuse sociale Tarana Burke, pour relayer les témoignages d'agressions sexuelles, une vague de dénonciation des violences sexistes sans précédent est alors lancée et se diffuse sur toute la planète.

Dans le même temps, les femmes se mobilisent toujours pour les droits reproductifs. C'est le cas en Pologne en 2016, lorsque des féministes se mettent en grève pour protester contre un projet de loi bannissant l'avortement ; ou encore en Irlande, au moment du mouvement *Repeal the 8th* pour la légalisation de l'IVG en 2018. Tout en prenant pleinement part aux soulèvements contre l'autoritarisme, le conservatisme et pour la justice sociale, elles ont avancé des revendications spécifiques aux femmes. Au cours des révolutions contre des régimes autoritaires du Printemps Arabe, certaines femmes sont non seulement devenues des figures de la protestation, comme Tawakul Karman qui s'est mobilisée sur les campus du Yémen ou Zainab Al-Khawaja qui a mené une grève de la faim à Barheïn, mais elles ont également rendu visibles les problèmes de violences sexuelles les affectant, comme l'ont fait les militantes de la place Tahrir en Égypte. Après l'accession à la présidence des États-Unis par Donald Trump, des femmes marchent chaque année depuis 2017 en réaction aux propos et comportements sexistes du président et pour protester contre les discriminations ; depuis l'élection de Jair Bolsonaro en tant que président du Brésil en 2019, les Brésiliennes continuent de se mobiliser contre l'extrême droite. Ces quelques exemples, dont on a connaissance de façon éparse à la faveur de leur médiatisation, ne sauraient résumer cette dynamique mondiale qui résonne jusqu'en France. [...]

Tant dans les médias que dans les discours politiques, certaines des questions soulevées par les féministes – en particulier les violences sexistes, les inégalités des salaires ou l'avortement –, sont omniprésentes. Ce contexte nouveau est le produit de décennies de mobilisations qui ont rendu légitime l'idée d'égalité entre les femmes et les hommes. Depuis les années 1970, des groupes et associations féministes continuent de se mobiliser pour la conquête des droits dans tous les aspects de la vie des femmes. De plus, des politiques publiques contre les violences masculines, contre les stéréotypes sexistes dans l'éducation et les inégalités dans le monde du travail se sont développées au niveau national. En France par exemple, depuis la loi Roudy en 1986 et celle « tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives » en 2000, les lois sur l'égalité professionnelle et la parité en politique se sont imposées. Ni uniforme, ni linéaire, ce changement qui touche différents pays a accompagné ou a été renforcé par des impulsions internationales. Les organisations internationales ont en effet pris part dans la promotion des droits des femmes : l'ONU a ainsi organisé des conférences mondiales, comme à Mexico en 1975, à Copenhague en 1980, à Nairobi en 1985 et à Pékin en 1995, invitant les États à mettre en œuvre des politiques favorisant l'égalité entre les femmes et les hommes. L'imposition de l'idée d'égalité portée par des institutions, des associations ou le monde militant, certes de façon et selon des logiques différentes, se confronte toujours à la réalité : les inégalités perdurent. En témoignent, entre autres, le différentiel de salaire entre les hommes et les femmes, de 24 % en France, les violences masculines que subissent les femmes, la division du travail et le travail domestique qui continuent de leur incomber.

C'est dans ce contexte, de persistance des inégalités face à l'écho du discours pour l'égalité, qu'une nouvelle vague féministe semble envahir la planète. En fonction des configurations historiques locales et nationales, on évoque parfois une troisième ou une quatrième vague pour désigner la séquence actuelle de promotion des droits pour les femmes. En effet, la première correspond aux revendications pour le suffrage au XIX^e siècle et début du XX^e siècle, la deuxième au droit à disposer de son corps et à la politisation de la sphère privée dans les années 1970. En suivant des temporalités différentes en fonction des pays, la troisième vague chercherait à interroger l'universalité de l'expérience des femmes, d'une part, dans une approche intersectionnelle, en soulignant leur diversité socio-raciale et sexuelle, d'autre part, dans une perspective queer, en interrogeant la binarité des sexes et des genres. Si l'on accepte cette périodisation, la quatrième serait celle que l'on connaît actuellement. À la fois hétérogène et marquée par l'accélération de la circulation internationale rendue possible

par les réseaux sociaux, elle accompagne et reconfigure les contestations sociales et écologiques d'ampleur qui surgissent partout : la cause féministe n'est plus considérée comme spécifique, elle irrigue l'ensemble de la société. Cette chronologie est débattue : d'abord, parce que l'historiographie en termes de vagues tend à invisibiliser les mouvements féministes qui existent entre les pics de mobilisation ; ensuite, parce que l'existence d'une troisième vague est minimisée pour certaines, surévaluée pour d'autres. Peu importe : le féminisme protestataire, qui conteste le monde tel qu'il est et qui agit en premier lieu en dehors des institutions, se voit ravivé à l'échelle globale.

En fonction des contextes des différents pays, les stratégies d'action et les mots d'ordre déployés par les militantes sont variés ; c'est pourquoi on ne saurait parler d'un féminisme, au singulier. Face au pouvoir politique et au féminisme promu par et dans les institutions, les mouvements se recomposent et proposent des modes d'actions et des revendications propres. Cela étant, on peut dresser certains traits communs. Du point de vue de la diffusion, le développement des réseaux sociaux et la forte médiatisation ont favorisé la circulation des revendications et des modes d'action. Pensons bien sûr au lancement de #MeToo qui a permis un mouvement mondial sans précédent contre les violences, mais aussi à la performance des féministes chiliennes de Las Tesis affirmant « le violeur, c'est toi » qui a d'abord eu lieu à l'occasion du 25 novembre 2019 avant d'être reprise aux quatre coins du monde.

Du point de vue des revendications, parmi les enjeux les plus visibles figure la dénonciation des violences fondées sur le genre. Mais ces violences ne se limitent pas à celles exercées contre les femmes, toutes les minorités de genre s'organisent contre les stigmatisations. Par ailleurs, l'articulation des oppressions et le fait de penser les minorités et la place des personnes subissant le racisme, l'oppression de classe ou liée aux sexualités dans les mouvements féministes sont dorénavant centraux. Comment construire des revendications communes sans occulter ou écraser les trajectoires sociales et les expériences subjectives diverses ? Se pose dans le même temps la question des liens avec des mouvements sociaux qui ne sont pas uniquement centrés sur le sexisme : comment construire une mobilisation qui prend en compte l'antiracisme et les oppressions liées aux sexualités ? Quelles formes d'alliances peuvent être créées ?

Enfin, du point de vue des modes d'actions, outre les manifestations et les performances de rue, la grève féministe est portée dans de nombreux pays [...]. Depuis l'appel international des femmes argentines de 2016, de nouvelles grèves féministes sont organisées en Espagne, en Suisse, en Belgique, en Italie etc. En incluant l'arrêt du travail domestique et des soins, cette forme d'action interroge ce qui est considéré comme « travail » d'une part, donne un sens nouveau à l'instrument de la « grève » d'autre part. La grève met alors en lumière la contribution des femmes non seulement au travail productif, sur le marché du travail, mais aussi au travail reproductif, c'est-à-dire à l'entretien de la vie et au soin des autres, qui est mis en œuvre de manière salariée ou gratuite. Comme l'expliquent plusieurs contributions, il s'agit alors de bouleverser radicalement, le temps d'une journée, l'ordre social en collectivisant et en visible des tâches souvent exercées par des femmes dans les huis clos des foyers. En restant connecté à d'autres luttes, cet élan féministe non seulement s'inscrit dans d'autres mouvements sociaux, qu'ils soient écologiques, décoloniaux, contre l'autoritarisme, mais il les renouvelle en y insérant la perspective féministe et en apportant un lot de militantes politisées. [...]

5. Sophie Beroud, « Pistes pour une lecture marxiste des enjeux syndicaux contemporains », *Contretemps*, n° 28 (septembre 2016), également disponible sur le site (9 avril 2018)

Dans un ouvrage publié en 1975 où il entendait poser des jalons pour défendre une approche marxiste des relations industrielles¹, Richard Hyman insistait sur la nécessité de sortir d'une lecture institutionnelle des relations entre syndicats et employeurs pour comprendre l'ampleur des enjeux de pouvoir dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise. Très critique d'une interprétation en termes de systèmes de relations professionnelles ou industrielles – où ce qui semble en jeu est la régulation entre des acteurs de poids égal et la production de normes partagées, d'un « dialogue social » comme cela serait dit aujourd'hui -, il rappelait que la question du pouvoir dans la sphère productive passe d'abord par les conditions de mise au travail, de domination dans l'activité de travail et par les formes qu'y prend l'exploitation.

Cette réflexion conduit, sur le plan des connaissances, à tenter de dépasser des spécialisations au sein des sciences sociales qui empêchent, d'une certaine façon, de saisir les enjeux syndicaux dans leur globalité : il est ainsi dommage de séparer la sociologie du travail de la sociologie des relations professionnelles, de laisser aux uns l'analyse de ce qui se joue dans l'activité même de travail (des formes de consentement et de résistance qui y sont produites) et aux autres ce qui relève des pratiques de représentation, de mobilisation et de négociation. Il y a de même, tout intérêt, à faire dialoguer la sociologie de l'action collective, des mouvements sociaux, avec celle du syndicalisme². De plus, le fait de ne pas réduire les syndicats à leur forme instituée permet de revenir sur le rôle qui est le leur dans la lutte des classes : à la fois, bien sûr, comme instruments au service des luttes sociales, mais aussi comme lieu d'organisation de la classe, de production d'une conscience de classe.

Dans les années 1970, la CFDT et la CGT en France se disputaient par rapport à l'ordre des mots permettant de définir le syndicalisme de « classe et de masse » ou de « masse et de classe » qu'elles entendaient alors défendre l'une et l'autre. Ces débats se retrouvent aujourd'hui, sous des formes un peu différentes, au sein de la CGT et de Solidaires. Est-il possible de considérer les syndicats comme des organisations de classe ? La proposition peut heurter, de prime abord, ceux qui estiment que le syndicalisme doit s'adresser à l'ensemble du salariat et qu'il y a, de plus, un intérêt stratégique à organiser les différentes catégories de cadres, à les politiser, à l'heure où la division internationale du travail se traduit par une large implantation des sites de production dans les pays du Sud et le maintien des sites de conception et de recherche dans ceux du Nord.

Sur le territoire national, combien d'équipes syndicales aux orientations combatives n'ont-elles pas fait l'expérience des effets induits par les processus d'externalisation, vers des filiales ou des entreprises sous-traitantes, des emplois d'exécution ? Dans les grands groupes, de nombreux comités d'entreprises changent ainsi de majorité syndicale, passant notamment de la CGT à la CFE-CGC, car la sociologie du salariat sur le site a profondément évolué, avec des recrutements désormais limités aux seules catégories d'ingénieurs, cadres et techniciens.

La question mérite, en fait, d'être formulée sous un autre angle : ce qui importe est en fait la base sociale sur laquelle peuvent s'appuyer les syndicats et, surtout, la réflexivité qu'ils déploient par rapport à celle-ci. La faiblesse structurelle du syndicalisme français en termes d'adhérents fait qu'aujourd'hui il n'organise – au travers de ses différentes composantes – qu'une petite partie des classes populaires et plus précisément des classes populaires stabilisées.

A titre d'exemple, si la CGT compte parmi ses adhérents en 2011 50,4% d'employés et 27,6% d'ouvriers, elle indique par ailleurs que 58,5% de la totalité de ses syndiqués relèvent d'une entreprise de plus de 500 salariés. Y compris donc pour sa mouvance la plus combative (CGT et Solidaires³), le syndicalisme est essentiellement

1 Richard Hyman, *Industrial Relations : a Marxist introduction*, Londres, MacMillan Press, 1975.

2 John Kelly, *Rethinking Industrial Relations : Mobilisation, Collectivism and Long Waves*, Londres et New-York, Routledge, 1998.

3 Nous nous appuyons ici sur les données produites par la CGT et diffusées à l'occasion, notamment, de ses congrès confédéraux.

4 Pour Solidaires, nous disposons grâce à une enquête menée depuis 2008 avec Jean-Michel Denis et Thibault Martin de

implanté dans les grandes entreprises, auprès des salariés en emplois stables (CDI ou fonctionnaires). Il n'est guère étonnant, au regard de ces données, que des études statistiques du ministère du Travail aient pu montrer que dans la France d'aujourd'hui, les cadres sont tendanciellement plus syndiqués que les ouvriers⁵.

La taille de l'entreprise, on le sait, est un facteur décisif dans la syndicalisation, en raison des droits qui y existent encore, de la reconnaissance (même limitée) du fait syndical. Cette situation est souvent décrite au travers de l'expression de déserts syndicaux ou, dans un registre militant, au travers de la nécessité d'étendre la syndicalisation. Mais la question prend beaucoup plus d'acuité lorsqu'elle est posée en termes de classes sociales : quel est le sens aujourd'hui d'un syndicalisme qui ne parvient pas à organiser, voire à atteindre, les fractions les plus exploitées du salariat afin de fournir des points d'appui au prolétariat contemporain ?

On sait qu'une partie de la réponse se trouve dans l'existence de conditions structurelles, objectives, qui rendent les opportunités de syndicalisation, d'accès au syndicalisme, extrêmement rares pour celles et ceux qui se situent au bas de l'échelle sociale⁶. Mais justement, l'identification de ces obstacles fait de l'organisation des salariés précaires, du développement syndical dans les secteurs fortement précarisés, non pas un supplément d'âme, mais l'un des enjeux les plus fondamentaux pour le mouvement syndical aujourd'hui.

Les travaux sur le « nouveau syndical », notamment dans les pays anglo-saxons, montrent bien comment, pour s'implanter auprès de travailleurs fortement précarisés, le syndicalisme doit renouer, d'une certaine façon, avec ses pratiques militantes fondatrices et se trouve en quelque sorte lui-même « précarisé ». Face à l'absence de points d'appui, face à la répression patronale, les actions de sensibilisation auprès de travailleurs soumis à des bas salaires, à des horaires éclatés, à la négation parfois de leurs droits les plus élémentaires, passent par des démarches fortement volontaristes⁷. Mais la question n'est pas seulement celle de la capacité à déployer des alliances et à renouveler le répertoire d'action pour atteindre ces travailleurs, elle renvoie également à la façon dont les syndicats analysent les formes de domination, mais aussi les dynamiques de résistance, au sein du prolétariat contemporain.

En effet, cet enjeu n'est pas séparable, au regard de ce qui a été dit plus haut, de la capacité des syndicats à être en prise avec la réalité du travail, avec l'expérience vécue, à la fois individuellement et collectivement, des formes de domination, d'aliénation et d'exploitation au travail. De ce point de vue, les recherches-actions menées sur la question de la santé au travail, les outils de sensibilisation créés sur le sujet⁸, constituent des initiatives intéressantes car ils équipent d'une certaine façon les militants de terrain pour faire parler les salariés des contradictions ressenties dans leur activité de travail, de l'incompatibilité entre la recherche permanente de profit et leur propre conception de tâches bien faites.

Mais ce point d'entrée mérite d'être davantage articulé à une réflexion plus large et on voit combien, pour réussir à s'implanter auprès de travailleurs subissant des formes renforcées d'exploitation, les syndicats ont

données quantitatives, recueillies de façon longitudinale, mais uniquement sur les délégués aux congrès nationaux, ce qui constitue un reflet déformé de la base sociale des syndicats membres de l'Union : lors du congrès de Dunkerque en 2014, seuls 3,1% des délégués sont ouvriers, 15,5% employés et la quasi-totalité des délégués travaillent soit dans les fonctions publiques, soit dans des entreprises de plus de 500 salariés. La représentation des salariés précaires est de fait très limitée dans des instances comme les congrès.

5 Loup Wolff, « Le paradoxe du syndicalisme français : un faible nombre d'adhérents, mais des syndicats bien implantés », *Premières synthèses DARES*, avril 2008.

6 Sophie Bérout, Paul Bouffartigue, dir, *Quand le travail se précarise, quelles résistances collectives ?*, Paris, La Dispute, 2009 ; Corinne Méliès, « Des syndicalistes comme les autres ? L'expérience syndicale des migrantes et des filles d'immigrés d'Afrique du Nord et sub-saharienne », *L'Homme et la société*, n° 176-177, 2010, p. 131-149.

7 Pour quelques exemples : Cristina Nizzoli, *SyndicalismeS et travailleurs du « bas de l'échelle »*. *CGT et CGIL à l'épreuve des salariés de la propreté à Marseille (France) et à Bologne (Italie)*, Thèse de doctorat de sociologie, Université AMU-LEST, 2013 ; Sophie Bérout, « Une campagne de syndicalisation au féminin. Une expérience militante dans le secteur de l'aide à domicile », *Travail, genre et sociétés*, n°30, novembre 2013, p. 111-128.

8 On pense notamment au bulletin « Et voilà » publié tous les mois par l'Union syndicale Solidaires sur les conditions de travail et la santé au travail ou, parmi d'autres exemples à l'ouvrage : Yves Bongiorno et al, *Pour quoi nous travaillons ?*, Paris, L'Atelier, 2013.

aussi besoin de penser l'intrication des rapports sociaux de domination, leur consubstantialité⁹. Réfléchir à la façon dont, dans certains secteurs d'activité, le maintien dans la précarité de l'emploi et du travail s'appuie en partie sur des assignations liées aux rapports sociaux de sexe et au processus d'ethnisation permet à la fois de comprendre les usages combinés de ces rapports de domination par le patronat et la complexité des expériences vécues.

Cette approche est également fondamentale pour réfléchir aux formes de la démocratie syndicale, laquelle passe bien sûr par des règles et des procédures en termes de décision collective, de respect des différentes sensibilités, mais n'a de sens que si elle crée des espaces de parole permettant de prendre conscience de la consubstantialité des rapports de domination et de la reproduction de ces derniers dans l'activité militante.

9 Danièle Kergoat, *Se battre disent-elles...*, Paris, La Dispute, 2012.

6. **Andreas Malm (entretien), « Comment saboter un pipeline », *Contretemps*, 19 juin 2020.**

Contretemps : Dans un chapitre de *L'Anthropocène contre l'histoire* (La Fabrique, 2017), vous écrivez que ceux qui s'appuient sur l'héritage révolutionnaire devraient mettre leur imagination au travail – et que le changement climatique est profondément lié à la révolution. Pensez-vous qu'aujourd'hui le mouvement pour le climat se revendique comme étant révolutionnaire ? Et de quelle manière ?

Andreas Malm : On trouve beaucoup de rhétoriques qui sonnent révolutionnaires dans le mouvement, comme dans « Changer de système, pas de climat », « business-as-usual = mort », « brûlons le capitalisme pas le pétrole » et d'autres slogans similaires. Cela témoigne d'une conscience de l'échelle du défi ainsi que de la nature de l'ennemi. Mais le mouvement pour le climat a-t-il une stratégie révolutionnaire ? A-t-il une praxis, une organisation, une théorie, un sujet... révolutionnaires ? Si l'on compare avec d'autres mouvements révolutionnaires au cours du siècle ou des deux derniers siècles passés, la réponse à ces questions s'avérerait probablement négative.

Le dilemme du mouvement pour le climat est qu'il se fixe une tâche objectivement révolutionnaire – renverser le capital fossile, du moins, au minimum, séparer le capitalisme de la forme d'énergie qui lui a servi de substrat matériel universel depuis le début du XIX^e siècle – à une époque où la politique révolutionnaire est passée de mode. Ces temps-ci, nous ne manquons pas d'éruptions de protestations populaires (j'écris ces lignes alors que la rébellion suite à la mort de George Floyd entame sa deuxième semaine). Mais nous n'avons pas les instruments permettant de traduire des foyers spontanés de contestations de masse en stratégies pour prendre le pouvoir, ni même seulement pour forcer les structures de pouvoir existantes à céder aux revendications essentielles de réformes.

Dans la conclusion d'un autre de vos livres, *The Progress of This Storm* (Verso, 2018), vous rappelez une formule de Walter Benjamin, selon laquelle « le capitalisme ne mourra pas de mort naturelle ». Dans quelle mesure la lutte contre le désastre environnemental est-elle aussi une lutte contre le capitalisme ?

Il ne s'agit *que* du capitalisme ! C'est le capitalisme qui a engendré la combustion de carburant fossile à grande échelle et qui accroît encore celle-ci à ce jour [...]. Prenons juste ce cas : Total est la plus grande société en France. Elle se vante d'être la quatrième plus grande compagnie de pétrole et de gaz au monde. À ce titre, elle doit être liquidée. Total et ses comparses entreprises de combustibles fossiles attisent sciemment les flammes qui consomment notre planète, parce que c'est ainsi qu'elles réalisent des profits et, comme tout le monde le sait, toute atténuation significative du changement climatique, par définition, implique que ces entreprises cessent d'extraire des combustibles fossiles – quelque chose qui aurait dû arriver il y a des décennies de cela.

Une compagnie comme Total doit maintenant être nationalisée et contrainte de fermer chacun de ses puits de pétrole et de gaz aujourd'hui même, sans délai. À mon sens, elle devrait être convertie en société publique qui, à la place, s'emploierait à faire diminuer le taux de CO₂ présent dans l'air et à nettoyer l'atmosphère de l'excès de gaz qu'elle et les autres sociétés dans son genre ont produit. Le capitalisme français survivrait-il à une telle mesure ? C'est possible, mais même l'action la plus élémentaire concernant l'urgence climatique implique une confrontation avec les intérêts de classe capitalistes qui occupent une position centrale. Où un tel processus prend-il fin, personne ne sait. [...]

Dans votre nouveau livre *Comment saboter un pipeline*, vous abordez les formes de luttes pour l'environnement. Vous comparez celle contre le désastre environnemental à d'autres luttes (anticoloniales, contre l'apartheid en Afrique du Sud, celles des Suffragettes, etc.) afin de souligner une différence majeure : le rapport qu'entretiennent ces luttes à la violence. Est-ce qu'il y a une explication structurelle au fait que les militants écologistes soient souvent réfractaires à l'usage de méthodes violentes – principalement contre les infrastructures ?

Oui. Le mouvement pour le climat dans le Nord global s'est largement appuyé sur des étudiant·es et activistes de la classe moyenne, qui se sont déshabitués des tactiques militantes, de l'organisation disciplinée et de l'élaboration intentionnelle de stratégies. Les liens avec l'héritage de 1968, qui ont perduré jusqu'à la fin des années 1980, ont été coupés. À la place nous avons, particulièrement aux États-Unis et en Grande-Bretagne,

un pacifisme pieux, presque apolitique, qui règne en maître au sein du mouvement pour le climat. Je considère cela comme une forme de régression de la conscience, en comparaison avec le point atteint avec, par exemple, le mouvement contre l'apartheid et les diverses campagnes de solidarité avec ce que l'on appelait Tiers-monde, dans les années 1980. [...]

Vous ne pensez pas qu'en ayant recours à la violence, le mouvement contre le changement climatique perdrait en popularité et prendrait le risque de se marginaliser ? Dans le livre, vous écrivez qu'en utilisant les tactiques du [Black bloc](#), le mouvement n'aurait pas été si attractif. Pensez-vous qu'il y ait une chance pour que le mouvement puisse être à la fois attirant et moins « gentil » ? Comment le sabotage pourrait-il constituer une tactique efficace dans la lutte contre le changement climatique ?

Tout usage de n'importe quel type de violence comporte des risques. L'un d'entre eux est de perdre une partie du soutien populaire – si cette violence est sans discernement, indéfendable, brutale envers les gens, difficile à justifier. D'un autre côté, il existe des formes de violence – contre certains types de biens – qui peuvent servir à radicaliser et à catalyser les mobilisations populaires.

La révolte en cours en réaction à la mort de George Floyd en est un exemple remarquable. Nonobstant tous les appels méthodiques à la non-violence, il est évident que cette révolte a vraiment démarré lorsque les foules de Minneapolis ont envahi le poste de police de la troisième circonscription, l'ont pris et détruit. Cela n'a pas dissuadé l'organisation d'autres manifestations – au contraire même, elles en ont été accélérées et propagées, et cela, dans le pays qui présente la pire allergie chronique à toute flambée de violences dans l'agitation sociale. L'injustice meurtrière de l'exécution de George Floyd a clairement justifié un certain degré de violence contre des biens aux yeux de beaucoup, tandis que nombre d'autres, bien sûr, ont préféré la stricte non-violence – en d'autres termes, cette révolte connaît une *diversité de tactiques*, ce qui en fait un événement historique. S'il n'y avait eu que des marches et des veillées parfaitement paisibles, la mort de George Floyd ne serait pas devenue un moment décisif, pas plus que la question de la brutalité policière ne se serait hissée au sommet de l'agenda politique – au-dessus du Covid-19, pour la première fois depuis le début de l'épidémie.

Il y a un enseignement à tirer de cela. Le mouvement pour le climat atteindra la même charge explosive quand il parviendra à déclencher un soulèvement populaire du même type que celui que nous avons vu aux États-Unis au cours de la dernière semaine. Quel pourrait être l'équivalent de la police étouffant un homme noir à mort ? Peut-être la prochaine catastrophe climatique, qui pourrait bien tuer principalement des personnes de couleur, que ce soit à la Nouvelle-Orléans ou en Afrique de l'est (le [Zetkin Collective](#) et moi-même défendons largement l'idée que la crise climatique est une crise raciste dans notre livre *White Skin, Black Fuel : On the Danger of Fossil Fascism*, à paraître à La Fabrique en octobre et chez Verso au début de l'année prochaine).

Quand le monde est en feu, la réceptivité populaire à la destruction des biens qui causent l'incendie augmente. Imaginez si quelqu'un – un groupe organisant un sabotage ou une manifestation de masse – avait réagi à l'enfer des feux de forêt en Australie qui ont eu lieu plus tôt cette année, en attaquant une infrastructure liée au charbon. Non seulement cela aurait parfaitement fait sens, mais cela aurait aussi envoyé le signal qui manque dans ces moments d'urgence (et il y en aura beaucoup d'autres) : nous sommes conduits aux désastres. Il faut neutraliser ce qui nous y conduit ou, un jour ou l'autre, nous finirons carbonisés. Si les États ne peuvent pas se résoudre à faire le nécessaire, il nous faut le faire pour eux.

Comment le mouvement pour le climat peut-il s'appuyer sur les luttes du Sud global ? Dans votre livre, vous expliquez que la lutte palestinienne pourrait être considérée comme pionnière dans la destruction de pipelines – en particulier les sabotages qui ont été menés au cours de la grève générale de 1936. Vous prenez également des exemples en Égypte, au Yémen...

Non seulement les dommages causés à court terme par la crise climatique sont concentrés dans le Sud global, mais c'est le Sud global qui a la plus longue tradition de sabotage contre les infrastructures pétrolières – non pas parce que les Palestiniens au milieu des années 1930 ou au début des années 1970, ou encore les Égyptiens en 2011, étaient au courant et s'inquiétaient du changement climatique, mais parce que les infrastructures pétrolières avaient été imposées et maintenues en place par l'ennemi impérialiste.

Il y a eu de nouveau une période, entre 1968 et la fin des années 1980, où les militants radicaux des métropoles ont dévoué leur travail politique au Sud global – ou au « Tiers-monde », comme on l'appelait alors – et ont appris des tactiques qui y étaient utilisées. Avec le déclin des mouvements de libération, cette tradition s'est éteinte. Mais il y a de nouveaux cas de sabotages, de la révolution égyptienne à l'attaque des houthis contre la raffinerie d'Abqaiq, sans compter les Naxalites ou le Mouvement pour l'émancipation du delta du Niger (MEND), dont nous pourrions apprendre.

Le mouvement pour le climat va inévitablement produire des ailes radicalisées dans un futur proche (à moins qu'il ne se dissolve dans le désespoir général), puisque les choses ne vont faire qu'empirer. De telles ailes devraient s'orienter vers le Sud global, à la fois du fait que c'est là que l'injustice climatique est la plus forte, mais aussi parce que les tactiques de sabotage y sont toujours actives, du moins de temps à autre.